



## Dépistage du SIDA

Il n'y a pas de raison particulière de faire un test sida. Pourtant, chacun devrait en faire périodiquement en fonction de sa vie sexuelle et affective, surtout si l'on a des partenaires occasionnels.

Cependant, si tu as eu des rapports sexuels non protégés (sans préservatifs), si tu es enceinte, si tu as une relation avec un partenaire stable et que vous ne voulez plus utiliser de préservatif, si tu as des symptômes qui te font penser à une infection par le VIH, il devient très urgent de faire le test. D'abord pour te rassurer !

Dans le cas d'un « incident de capote » (ton préservatif se déchire pendant la pénétration), il est primordial de faire un test dans les 24 heures qui suivent le rapport à risques, dans un centre spécialisé, afin de prendre les mesures préventives qui s'imposent.

### Le test de dépistage du sida, c'est quoi?

Le test de dépistage consiste en une prise de sang que l'on peut faire pratiquer dans un Centre de planning familial, un centre de dépistage, un laboratoire d'analyses médicales, un hôpital ou chez son médecin généraliste. C'est en général un médecin qui prescrit le test sauf si on le fait dans un centre de dépistage anonyme. Il ne faut pas être à jeun pour le faire.

Une première analyse via un test appelé Elisa est effectuée. Le test permet de rechercher la présence ou l'absence dans votre sang de l'un ou l'autre des deux virus connus (VIH1 et VIH2).

Si celui-ci s'avère positif, c'est-à-dire révèle la présence d'une infection par le VIH, le même échantillon est soumis à un test de confirmation appelé Western Blot.

Les résultats sont généralement disponibles après une semaine.

C'est seulement si ce second test est également positif qu'on a la certitude que l'échantillon analysé renferme l'infection au VIH. Dans ce cas, on effectue une 2ème prise de sang pour confirmer ce résultat afin d'exclure le risque de toute erreur de manipulation.

### Quand faut-il faire le test?

Pour qu'un test de dépistage soit fiable, une période de trois mois est requise entre une prise de risque et le test, pour laisser le temps aux anticorps du virus de se développer dans l'organisme.

Il faut une ordonnance d'un médecin qui introduit la demande du test de dépistage. Mais, on peut aussi s'adresser dans un Centre de santé médical, de planning familial ou de dépistage anonyme où le médecin pratiquera la prise de sang directement. Il est possible de faire pratiquer un test de dépistage anonymement, un code remplace alors le nom.

Quel que soit l'endroit où le test est effectué, le médecin, l'infirmière, l'assistant(e) social(e) ou le (la) psychologue sont tenus par le secret professionnel.

Le test revient à 5 € (consultation non comprise), mais il est entièrement remboursé par la mutuelle. Il est gratuit et anonyme au Centre Elisa/Hopital Saint-Pierre (voir [adresses utiles](#)).

MAJ 2011

Infor Jeunes asbl - Chaussée de Louvain, 339 - 1030 Bruxelles - Tél.: 02/733.11.93 -  
inforjeunes@jeminforme.be